

Avec le soutien de



FICHE FORMATION



PUBLIC VISÉ

- Entreprises (TPE, PME, ETI, grandes entreprises)
- Organisations professionnelles

PRE-REQUIS

Aucun

PLACES

minimum (6 – 12) maximum

FORMAT

Enseignements théoriques, exemples concrets, mise en situation, interactions entre participants.

CONTACT

climat@comite21.org

Adaptation aux Changements Climatiques des ENTREPRISES

Cerner les enjeux d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle des entreprises, se familiariser avec les outils et les cadres opérationnels et se lancer dans une démarche stratégique pour se préparer aux risques en cours et à venir.

Le 3 avril 2025

17h – 19h00

Rouen.

ADEME, 30, rue Henri Gadeau de Kerville

les Galées du Roi

76100 Rouen (Saint Sever)



Présentation générale et objectifs

Les préjudices climatiques s'accroissent

Les changements climatiques sont le corollaire d'une évolution sociale, économique et environnementale de notre planète **sans précédent et d'ampleur inédite**. L'accélération du phénomène se traduit par des **impacts climatiques de plus en plus fréquents et intenses** auxquels les acteurs et les secteurs économiques sont davantage soumis. À mesure que les préjudices augmentent, la viabilité des activités et la sécurité des organisations sont fragilisées. Face à ces pressions croissantes, les **cadres réglementaires internationaux et nationaux évoluent** (CSRD, taxonomie verte, devoir de vigilance...) afin d'accélérer la prise en compte des risques climatiques, d'accroître la résilience des filières économiques et la transformation des modes de production.

S'adapter n'est plus une option

Au delà de l'urgente nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de leurs activités, les entreprises **n'ont également pas d'autres choix** que de s'adapter aux changements du climat déjà perceptibles et à venir, c'est à dire de réorganiser leurs manières d'opérer, de gérer ou de planifier leurs activités, leurs processus et leurs productions. Toutefois, malgré l'évolution réglementaire, les discours et les ambitions, **traduire l'adaptation aux changements climatiques en actions opérationnelles se heurte à de nombreuses barrières** techniques ou organisationnelles. Si bien que même si la prise en compte des risques climatiques sur les chaînes de valeur des entreprises se généralise, cerner les contours d'une démarche d'adaptation optimale reste un défi.

Vers une transformation durable

Au delà de la nécessaire anticipation des aléas climatiques et de l'indispensable renforcement de la résilience de ses activités, l'adaptation aux changements climatiques (ACC) est un cadre opératoire idéal pour entamer **une transformation durable** des pratiques et des processus de production. En effet, l'urgence de la situation nécessite non seulement de viser une sobriété décarbonnée mais également d'entamer des réorganisations significatives pour préparer les structures aux tendances et enjeux climatiques en cours et à venir et de faire évoluer la gouvernance et les comportements à l'échelle des organisations et de leurs partenaires.

Objectifs généraux de la formation

- **Cerner les enjeux climatiques** à l'échelle des activités économiques et des réalités des entreprises ;
- **Se familiariser avec les outils et méthodologies disponibles** visant à identifier les risques climatiques et mettre en place des stratégies d'adaptation dans les contextes considérés ;
- **Être en capacité d'initier** des démarches opérationnelles à l'échelle de son organisation et d'en communiquer les évolutions.



Cadrage et programme détaillé

Format Découverte : 2h

Déroulé

ACCUEIL : 10min

Partie 1 : 25min

Partie 2 : 35min

Partie 3 : 30min + 10min (échanges)

ATTERRISSAGE (retours sur la session) : 10min

	Partie 1 : les enjeux et risques climatiques	Partie 2 : engager une démarche d'adaptation	Partie 3 : mise en pratique
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">✓ Se rappeler l'origine des changements climatiques✓ Lier changements climatiques et impacts sur les activités des entreprises et leur chaîne de valeur✓ Quantifier les coûts des aléas climatiques, de l'action et de l'inaction✓ Faire le lien avec les réglementations actuelles✓ Détailler les impacts des changements climatiques en France, actuels et à venir✓ Identifier les risques et leviers associés aux différents risques	<ul style="list-style-type: none">✓ Avoir une vision complète d'une démarche d'adaptation✓ Rentrer dans le détail de la phase de sensibilisation, ses objectifs et outils✓ S'approprier les concepts de l'analyse de risque, les différentes méthodes et outils de projection✓ Détailler les étapes et enjeux de la planification à l'échelle de l'entreprise,✓ Être capable d'évaluer et de faire évoluer son action de manière itérative	<ul style="list-style-type: none">✓ Se familiariser avec une démarche d'analyse de risque climatique au travers d'exemples dans 3 secteurs d'activité (exploitation viticole, industrie manufacturière, société d'assurance-crédit)✓ Identifier les enjeux et les solutions d'adaptation possibles face à un aléa climatique donné,✓ Travailler en intelligence collective sur un plan d'adaptation



Détail pédagogique et sources

Pédagogie

- Mobiliser la **sensibilité** à l'égard de la situation environnementale mondiale via le concept de déclencheurs
 - Diffuser des connaissances à travers une **variété de supports** graphiques
 - Elargir le **champ de réflexion et d'action** par la proposition d'outils et de méthodologies
 - Activer les **compétences créatives**
 - **Mettre en action et en confiance** via la mise en situation sur des cas pratiques avec :
 - Une 1^{ère} réflexion en individuel
 - Une mise en commun des solutions envisagées
 - La cocreation d'un plan d'actions restitué
 - Inspirer à travers des **exemples** d'initiatives à différentes échelles
-
- Favoriser les **interactions** et les échanges d'informations entre participants
 - Ecouter les besoins exprimés et les ressentis de terrain en lien avec ce qui est présenté
 - Provoquer la réflexion via la variété des supports (vidéo, images, anecdotes, chiffres clés...)

Sources

- Organismes scientifiques (GIEC, Météo-France...)
- Rapports et guides (ONERC, ADEME...)
- Méthodologies et outils (ADEME, Carbone 4, Météo-France...)
- Vidéos
- Travaux de recherche et expériences de terrain



Nicolas RUELLE

Consultant et formateur en stratégies climat (adaptation et atténuation) et reporting extrafinancier

Ingénieur de formation (Ecole Navale et Génie atomique), Nicolas a eu une 1^{ère} partie de carrière comme directeur de services embarqués et d'expertise technique. Il a rejoint le monde de l'entreprise en reprenant et dirigeant deux PME industrielles, dans les équipements portuaires et les pompes à chaleur.

Consultant en développement durable depuis plusieurs années, il s'intéresse à toutes les facettes associées aux évolutions du climat et aux considérations énergétiques associées :

- L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, via des trajectoires de décarbonation (sensibilisation, bilans GES, méthodologie ACT),
- L'adaptation au changement climatique, par la réalisation d'études de résilience (ou de vulnérabilité), des projections climatiques et les trajectoires/récits d'adaptation associées, grâce à la méthode OCARA et aux Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC),
- Leurs impacts au travers des réglementations notamment européennes comme la CSRD et la taxonomie verte.

Parallèlement, Nicolas est engagé dans le collectif d'indépendants RSE by Design, à l'APCC (Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement), à l'ABC (Association pour la Transition Bas Carbone), est référencé pour BPI France pour les diagnostics Décarbon'Action et Adaptation et est formateur de la Fresque du Climat.

[Linkedin](#)



→ Une qualité garantie

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers des temps d'évaluation des stagiaires.

Avec le soutien de



Etablissement National / siège
Maison du Développement durable
25-27 Avenue de Villiers - 75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

N° de SIRET : 399 155 779 00107

Etablissement Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

